

NON à la fermeture définitive de l'Alhambar

Pétition au Conseil municipal de la Ville de Genève

Les signataires de la pétition demandent au Conseil municipal de maintenir l'ALHAMBAR dans sa formule actuelle, soit un établissement ouvert au public en journée et soirée.

Le projet du Conseil administratif prévoit d'ouvrir une buvette les soirs de spectacles, soit environ 200 représentations par année. Actuellement, l'Alhambar sert 50 repas à midi et accueille une clientèle fidèle et nombreuse le reste de la journée et en soirée.

Le centre-ville perd ses établissements publics, tels le tea-room de l'Uniprix, le Radar, la Crémère et récemment le Cristalina à la rue de Rhône, propriété de l'Hospice Général ?

Les Rues Basses, la rue de la Rôtisserie et le bas de la Vieille-Ville sont habités par de nombreux habitants. La fermeture de ces établissements a pour conséquence la disparition de l'animation et la mort du quartier.

L'Alhambar doit poursuivre son activité actuelle, même pendant la durée du chantier de rénovation de l'Alhambra.

Nom	prénom	adresse	signature
-----	--------	---------	-----------

Pétition à retourner à L'AHCVV case postale 3029 1211 Genève 3.

R 21.04.08



CASE POSTALE 43
1211 GENEVE 3

Monsieur Guy Dossan
Président du Conseil Municipal
Ville de Genève
Palais Eynard
1204 Genève

Genève le 20 Avril 2008

Concerne : Pétition contre la fermeture de l'Alhambra

Monsieur le Président,

Nous vous remettons la pétition contre la fermeture de l'Alhambra que nous vous prions de remettre au Conseil municipal. Nous vous demandons de lire au Conseil la lettre que nous leur adressons lors de la séance du 22 Avril 2008.
Nous vous présentons, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

M. Louis-Charles Lévy, président de l'AHCVV